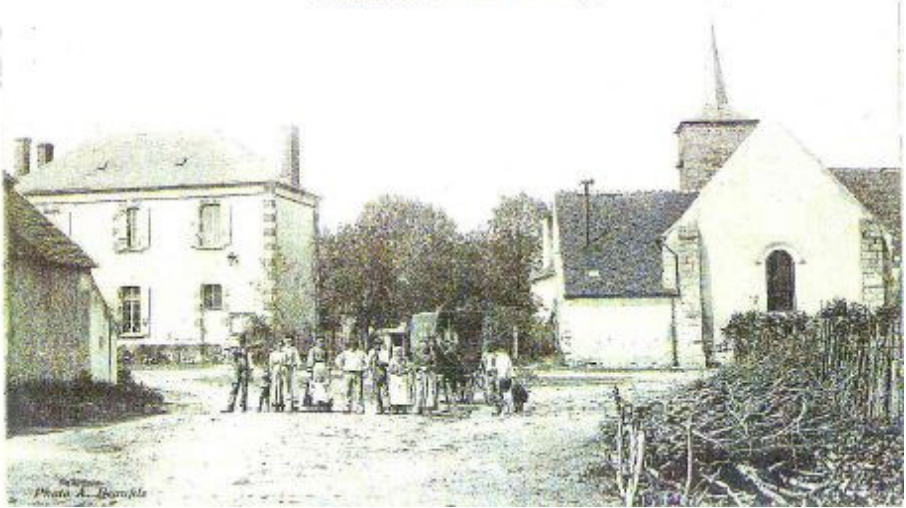


ARGENVIÈRES — Une vue du bourg



Trait d'Union *d'Argenvières*

Novembre 2014 - n°11

Mot du maire

L'épisode des élections étant oublié, l'équipe municipale s'est remise au travail pour terminer les opérations en cours et préparer l'avenir, malgré les incertitudes et les inquiétudes concernant la baisse des dotations aux collectivités territoriales.

La rue Saint Martin, entre écluse et la sortie du Bourg, présente enfin son nouveau « look », après l'enfouissement et la rénovation des réseaux ; avec son nouvel éclairage et sa chaussée bitumée., (reste à compléter le gravillonnage des trottoirs).

Quelques autres projets sont dans les cartons dans l'attente de l'obtention de subventions permettant de ne pas impacter l'endettement de notre collectivité.

Dans la nuit du 08 au 09 août, un coup de vent aussi violent qu'imprévu a provoqué des dégâts impressionnants dans une partie de la commune (au Plessis et rue Saint Denis) : une vingtaine de toitures endommagées, des arbres brisés encombrant la voirie et les terrains, etc...

Des élus et des bénévoles ont œuvré toute la journée du samedi, avec l'aide des pompiers, pour parer au plus urgent (dégagement des voies publiques et des entrées de certaines maisons, sécurisations des toitures etc...) et je tiens à les remercier.

ERDF a progressivement pu rétablir le courant et la SAUR, fermier du réseau d'eau potable, est intervenue pour remettre la pression dans les canalisations (avec les précautions nécessaires à la sécurité des ouvrages) ; je salue la diligence et la compétence de ces exploitants de services publics. Il n'en pas de même pour les « Télécoms » dont les lignes aériennes sont dans un état d'abandon maintes fois signalé par la municipalité et les abonnés.

La violence du coup de vent, malgré toutes les mesures de prévention, aurait de toute façon provoqué des dégâts inévitables tant sur les biens privés que sur les ouvrages publics, ces derniers étant calculés pour résister à des pressions déterminées par des normes.

Cette mini tornade a fait bien des dégâts mais pas de victimes humaines et c'est bien l'essentiel.

Vélos Fleuris - 15 juin 2014

Durant la journée brocante - courses cyclistes du dimanche 15 juin 2014, s'est déroulé le désormais traditionnel concours de vélos fleuris pour les enfants de 3 à 10 ans, des communes d'Argenvières et Saint Léger le Petit.

Trois charmantes fillettes, sur leurs vélos décorés avec soin et imagination, ont parcouru l'itinéraire de l'arrêt de car de la rue du Plessis jusqu'au podium officiel pour la remise des prix !

Nous les félicitons chaleureusement.



*Ceux qui n'ont pas pu
participer sont invités
à se joindre au groupe
de l'année prochaine !*



14 juillet 2014

Pour honorer la fête nationale, la municipalité a renouvelé l'opération cochon, qui a régalié un peu plus de cent personnes.



Par chance, le retour du soleil a permis de profiter d'un repas en plein air dans la cour de la salle des fêtes.

Ces joyeuses ripailles, préparées de main de maître par les conseillers municipaux ont fait l'unanimité des convives qui ont apprécié le menu .





Ce rassemblement fut aussi l'occasion d'inaugurer la toute nouvelle aire de jeux installée dans le square.

Les enfants ont pu tout au long de cette sympathique journée profiter de ces installations, sous le regard amusé de leurs parents, ravis.



Il est toutefois regrettable que l'Echo Charitois, qui avait été prévenu, ne se soit pas déplacé pour relater cette manifestation dans son journal.

Embellissement

Depuis cet été, vous avez pu découvrir de nouvelles tables de pique-nique à l'étang de Ville-
doigts qui ont remplacé les anciennes devenues dangereuses.



Pour ne pas faire de jaloux, trois tables ont également été installées à l'étang du Gué au Roi.

Pour agrémenter et profiter du square à côté de l'aire de jeux, des jeux à ressorts et du terrain de boule, une table a été placée à l'ombre sous le grand sapin.

Au Charme, vous pourrez aussi apprécier de vous asseoir à l'ombre sous les arbres à côté de l'abribus où une table de pique nique a également été disposée.



Frais liés à la scolarité

Depuis la fermeture de l'école d'Argenvières en juin 1979, les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants dans l'école de leur choix. Ces dernières demandent l'avis à Monsieur le Maire avant l'inscription définitive. Bien souvent les enfants sont inscrits dans les écoles environnantes et quelques enfants sont scolarisés dans la ville où travaillent leurs parents.

A ce jour, 50 enfants de la maternelle à la primaire sont scolarisés, à La Charité sur Loire (pour une grande majorité), à Beffes, à Sancergues, au Regroupement Pédagogique Intercommunal (Jussy le Chaudrier, Précy, Garigny) et à Herry.

Notre Commune a, à sa charge, les frais de fonctionnement qui sont variables d'une école à une autre.

Les frais de fonctionnement, par enfant, s'élèvent à :

- ⇒ 914,70 € à La Charité sur Loire,
- ⇒ 607,08 € à Sancergues,
- ⇒ 382,00 € à Herry.
- ⇒ Concernant le RPI et Beffes, les frais sont gratuits.

Cependant, pour le RPI, Beffes et Herry, les parents doivent accompagner leurs enfants par leurs propres moyens.

Seules les écoles de La Charité sur Loire et Sancergues sont desservies par un service de transports scolaires.

Pour ces deux communes, citées ci-dessus, **notre commune contribue également à une participation sur le ticket de cantine** à hauteur de **0,70 €** pour La Charité sur Loire et **1,51 €** pour Sancergues.

Vos élus restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je trie, tu tries, nous trions....

Dans ce numéro, afin de raviver les souvenirs, vous trouverez des mémos sur le tri.

En effet, il est primordial que chacun procède au tri de ces déchets ménagers.

Parfois, il vous semble que cela est embêtant, fastidieux, « casse-pied » mais sachez que vos efforts ne sont pas inutiles. Nous percevons une participation sur la vente des produits recyclés : papier/carton, emballages plastiques, emballages métalliques, verres.... **Grâce à ces recettes, nous avons pu jusqu'à maintenant éviter l'augmentation de la redevance des ordures ménagères.**

Mais, malheureusement quand le tri est mal effectué, **la commune est pénalisée financièrement.**

Si votre sac jaune n'est pas ramassé c'est qu'il contient des déchets non recyclables : déchets verts, cagette et boîte de camembert en bois, débris verre, vaisselle, objets métalliques etc.... Dans ce cas, reprenez le, faites de nouveau le tri.

Dans les conteneurs à verres, ne jetez pas de verres culinaires (vaisselles et plats transparents) car ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production, ni les verres spéciaux, tels que les verres armés, pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, cristal, verre opaline, miroir et verre non transparent et coloré, vitrocéramique.

Alors courage et bon tri !!!

Pour tous les encombrants, déchets verts... les habitants de la commune peuvent accéder à la déchetterie de LA CHARITE SUR LOIRE. Le coût de ce service nous a été facturé cette année : 10 649,12 € soit 21,47 € par habitant donc n'hésitez pas à vous en servir !

Vous aimez la marche !

Pourquoi ne pas se regrouper pour profiter de ce cadre magnifique entre forêt et Loire.

Chacun son rythme, mais pas seul, pour faire de belles ballades.

Ensemble nous organisons notre randonnée et celles à venir. En septembre et en octobre nous étions un petit groupe d'une dizaine de personnes pour partager ce moment de détente très agréable.

Celle de novembre est prévue le 15.

Ce n'est pas une association, ni un club, il n'y a aucune cotisation demandée !

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à me contacter :

Isabelle PETIT

Tél: 06 18 35 45 08



Souvenir d'antan

1914

Toutes les communes de France ont été touchées par la première guerre mondiale, pour Argenvières, dès août 1914, cinq soldats ont déjà perdu la vie.

En effet, le mois d'août a été meurtrier, notamment entre le 20 et 26, au cours de la bataille des frontières, qui se déroule le long des frontières franco-belge et franco-allemande, les Français sont chassés de la vallée de la Sambre, de la forêt des Ardennes et du bassin lorrain au prix de pertes effroyables : près de 100 000 morts au mois d'août, qui, avec septembre 1914, sera le mois le plus meurtrier de la première guerre mondiale.

Pour Argenvières, on déplore deux décès de soldats en septembre :

Le 10, à REMBERCOURT (Meuse) Louis VESLIN, soldat au 4^{ème} Régiment d'Infanterie, né le 6 novembre 1890, âgé de 24 ans. (acte de décès établi par jugement en 1920)

Le 13, à 21 heures sur le champ de batailles à SUIPPES (Marne), Constant JAMET , sergent au 1^{er} bataillon de Chasseurs à Pied, né le 19 décembre 1891, âgé de 23 ans. (acte de décès établi en 1917).

L'année 1914 se termine ainsi avec déjà 7 soldats tués au combat.

Nos soldats ont conservé leurs pantalons rouge garance, alors que les armées britanniques, allemandes avaient compris l'utilité de dissimuler le plus possible leurs soldats à la vue de l'ennemi. Ils avaient opté pour la couleur kaki. Il faudra attendre 1915 pour que les uniformes changent de teinte pour le bleu horizon. Le képi sera remplacé par le casque qu'au second trimestre 1915.

Que réserve l'année 1915 ?



**Uniforme français
1870-1914**



**Uniforme français
1915**



**Soldat allemand 1914
(couleur vert-gris)**



Soldat de Grande-Bretagne

Agenda

09 novembre 2014 : Fête de la Saint Martin

Une messe sera célébrée en l'Eglise d'Argenvières à 10h30 et sera suivie d'un vin d'honneur à la salle du foyer.

11 novembre 2014

Rassemblement à l'écluse à 11h00. Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle du foyer.

20 décembre 2014 : Noël des enfants

Noël des enfants organisé à la salle du foyer d'Argenvières par les municipalités d'Argenvières et Saint Léger Le Petit ainsi que les associations des deux communes.

03 janvier 2015 : Vœux du Maire

Les vœux de la Municipalité seront célébrés à la salle du foyer d'Argenvières, le samedi 03 janvier 2015 à 18h00.

Nos entreprises

Chantelat / CDV Transports

2 Rue Saint-Martin, 18140 Argenvières
02 48 26 15 59



Guillet Travaux Publics

17 Rue Saint-Denis, 18140 Argenvières
02 48 76 52 82



Electro Diesel

Le Plessis, 18140 ARGENVIERES
02 48 74 96 48



Brunet SNC

20 Rue de la Courtine, 18140 Argenvières
02 48 76 55 96



Sablière SIP

Route grenouille, 18140 Argenvières



SIAEP Gestion

1 Rue de la Courtine, 18140 Argenvières
02 48 76 59 11



Etat civil

Naissance :

MIGEON Noa – 11 août 2014

AUBERT Julia - 23 octobre 2014

Mariage :

CARROGER Jean-Luc et NIEMCZUK Christine – 12 juillet 2014

GOUGNOT David et MAIMON Florence – 02 août 2014

Nouveaux arrivants :

Madame ALVES Marie Christine

Madame SAMUEL Gwenaëlle

Monsieur et Madame VENET Cédric

Monsieur VILLY Julien et Madame CHAPUSOT Melinda

Inscription listes électorales

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2014. il suffit de se présenter à la Mairie aux horaires d'ouverture et de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Mairie

Horaires d'ouverture :

Le Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Du Mardi au Jeudi : de 13h30 à 17h30

Le Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Contacts :

Téléphone : 02 48 76 51 23

Télécopie : 02 48 76 50 04

Courriel : mairie.argenvieres@wanadoo.fr

Permanences des élus :

Lundi de 17h à 18h : Monsieur Jean-Claude MAUPLIN

Mercredi de 17h à 18h : Madame Francine MENARD

Jeudi de 17h à 18h : Monsieur André PROST

Vendredi de 17h à 18h : Madame Simone TRINQUET

Déchetterie - La Charité sur Loire

Horaires d'hiver jusqu'au 30 avril

Mardi et vendredi : 8h00 à 12 h00

Mercredi : 14h 00 à 17h00

Jeudi et samedi : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

